



INFORUP

Semaine du 2 au 6 janvier 2017

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PRESIDENCE MALTAISE DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE : La Présidence maltaise du Conseil de l'UE, qui a débuté au 1^{er} janvier 2017 et s'étendra jusqu'au 30 juin 2017 avant de laisser la place à la Présidence estonienne, a annoncé sur son site internet ses priorités dans le domaine de l'agriculture : le suivi de la situation des marchés, la simplification des règles ou encore l'avenir de la politique agricole commune (PAC). La Présidence maltaise hérite également du dossier très sensible de l'agriculture biologique qui s'est retrouvé dans une impasse fin 2016 sous la Présidence slovaque qui avait tenté d'amener les institutions de l'UE à se mettre d'accord sur un texte de compromis. Le programme provisoire de ces six mois sous Présidence maltaise prévoit seulement quatre réunions des ministres de l'Agriculture et de la Pêche, le 23 janvier, le 6 mars, le 3 avril et le 12 juin. La traditionnelle rencontre informelle doit se tenir du 21 au 23 mai, à Malte. Le 23 janvier, la Présidence maltaise présentera son programme de travail semestriel aux ministres de l'Agriculture, qui débattront de la mise en œuvre du paquet de mesures de soutien en faveur du secteur du lait. Le Conseil discutera aussi des questions commerciales internationales. Le 6 mars, le Conseil Agriculture aura un échange de vues sur l'avenir de la PAC. Également à l'ordre du jour provisoire : la situation sur les marchés agricoles et un point d'étape sur les travaux liés à l'amélioration du fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Le 3 avril à Luxembourg, les ministres discuteront de la simplification de la PAC. Le Conseil fera un point de la situation sur le projet de règlement dit 'omnibus' présenté par la Commission dans le cadre de la révision du cadre financier pluriannuel (CFP) de l'UE pour 2014-2020. Enfin, le 12 juin, à Luxembourg, les ministres évoqueront encore la situation sur les marchés agricoles et les questions commerciales internationales. Site internet de la Présidence maltaise : <https://www.eu2017.mt/fr/Pages/page-d-accueil.aspx>.

LES PRIORITÉS MALTAISES POUR LA PÊCHE SONT TOURNÉES VERS LA MEDITERRANÉE : la politique maritime de l'UE figure parmi les six priorités politiques de la Présidence maltaise du Conseil de l'UE, un enjeu évident pour Malte, île située dans le sud de la mer Méditerranée. « L'UE sera de plus en plus dépendante de la mer et des océans », indique la Présidence dans la présentation de ces priorités. Malte s'intéressera aux initiatives liées à la « croissance bleue » - la croissance durable dans les secteurs marin et maritime dans leur ensemble. La gouvernance internationale des océans sera également à l'agenda de Malte. Il s'agit de mettre en œuvre la série d'actions proposée par la Commission le 10 novembre dernier, pour garantir la sécurité des mers, promouvoir une meilleure gestion des activités de pêche, renforcer la sûreté maritime ou encore atténuer les effets néfastes du changement climatique sur les mers et les écosystèmes. Enfin Malte soutiendra une initiative spécifique pour le bassin de la Méditerranée occidentale qui devrait être lancée au début de l'année 2017, visant un secteur géographique déterminé présentant un intérêt pour les États membres et les pays voisins. L'agenda provisoire des réunions du Conseil sous Présidence maltaise contient très peu de sujets liés à la politique commune de la pêche (PCP). La formation du Conseil AGRI-PECH ne se réunira que 4 fois, selon le calendrier prévisionnel (voire brève précédente pour les dates). Lors du Conseil Agriculture-Pêche des 12/13 juin, à Luxembourg, la Commission présentera une communication sur les possibilités de pêche pour 2018, qui donnera un aperçu de la stratégie retenue en vue de la présentation, à l'automne 2017, de la proposition sur les totaux admissibles de captures (TAC) et quotas de l'an prochain.

UN PROGRAMME COMMERCIAL AMBITIEUX POUR CE SEMESTRE MALTAIS : En dépit du gel temporaire des pourparlers de libre-échange UE/États-Unis (TTIP) dans l'attente du positionnement de la future administration du président américain élu, Donald Trump, qui prendra ses fonctions le 20 janvier prochain, un agenda commercial ambitieux attend la Présidence maltaise pour le semestre à venir. Parmi les principaux dossiers, figure la mise en œuvre provisoire de l'accord de libre-échange UE/Canada (CETA) qui, signé le 30 novembre dernier, attend désormais le feu vert du Parlement européen, espéré en février. La Présidence maltaise devra également favoriser la conclusion des négociations de libre-échange avec le Japon, et la poursuite des négociations pour un accord sur l'investissement avec la Chine ainsi que de celles lancées en 2016 pour des accords de libre-échange avec l'Indonésie et les Philippines. La Présidence maltaise devra aussi soutenir la poursuite des négociations de libre-échange UE/Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay, le Venezuela étant en retrait des discussions), sur les rails après l'échange des offres en matière d'accès au marché, en mai dernier, puis un premier round de négociations en octobre, ainsi que des pourparlers pour un accord global modernisé UE/Mexique, pour lesquels deux rounds se sont tenus en 2016. La Présidence maltaise devra en outre travailler à l'octroi d'un mandat autorisant la Commission à négocier des accords de libre-échange avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Dans son programme pour le voisinage de l'UE, qui figure parmi ses six priorités clés, la Présidence maltaise déclare vouloir

maintenir la dynamique des négociations commerciales avec la Tunisie. Au plan multilatéral, la Présidence maltaise s'attèlera aux travaux préparatoires à la 11ème conférence ministérielle de l'OMC en décembre à Buenos Aires. Au plan interne à l'UE, la Présidence maltaise devra stimuler les négociations entre le Conseil et le Parlement européen sur le projet de modernisation des instruments de défense commerciale de l'UE. Une réunion formelle du Conseil Affaires étrangères au format ministres du Commerce est prévue le 11 mai et sera consacrée notamment aux négociations de libre-échange avec le Japon, Singapour et le Mercosur et à la préparation de la conférence ministérielle OMC de Buenos Aires ainsi qu'aux instruments de défense commerciale de l'UE. Une réunion informelle des ministres européens du Commerce est programmée les 2 et 3 mars à la Valette (capitale maltaise), dont l'ordre du jour n'est, pour le moment, pas précisé.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 9 AU 13 JANVIER 2017

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	MINISTERES FRANÇAIS ET PARLEMENT
Lundi 09/01	Commission AGRI			
Mardi 10/01				SÉNAT : Examen en commissions du rapport pour avis de M. Michel MAGRAS sur le projet de loi « égalité réelle outre-mer »
Mercredi 11/01				SÉNAT : Examen en commissions du rapport pour avis de M. Michel MAGRAS sur le projet de loi « égalité réelle outre-mer »
Jeudi 12/01				

Vendredi 13/01				
---------------------------------	--	--	--	--